

Journée mondiale des réfugiés

20 juin 2017

Les réfugiés et l'Union européenne

par Henri **LURKIN**

Président de la Coordination
des Associations de Seniors

Fraipont, le 30 juin 2017

Trois définitions :

- ➡ Les réfugiés ;
- ➡ Les migrants ;
- ➡ Les personnes en situation illégale.

Réfugié

Un **réfugié** – au sens de la **Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés** – est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou retourner en raison de ladite crainte.

Migrant

Déplacement volontaire d'individus ou de populations d'un pays dans un autre ou d'une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles. La population de la Terre est plus de 7.400.000.000, les migrants sont 230.000.000 soit 3% de la population mondiale.

Personne en *situation* illégale

Les personnes en séjour irrégulier sont des personnes étrangères qui se trouvent sur le territoire belge et qui n'y disposent pas ou plus d'un droit de séjour (ex: les demandeurs d'asile déboutés, les personnes qui sont restées au-delà de la validité de leur visa...)

L'Europe

- ➡ Le continent européen ;
- ➡ La zone € au sein de l'Union Européenne - UE ;
- ➡ L'union Européenne ;
- ➡ Le Conseil de l'Europe;
- ➡ L'espace Schengen.

Le Continent

- ➡ NORD : L'Arctique ;
- ➡ SUD : La Méditerranée ;
- ➡ EST : L'Oural ;
- ➡ OUEST : L'Atlantique.

La zone €

Dix-neuf pays ont choisi l'€ sur les vingt-huit membres que comptent l'Union Européenne – UE.

Allemagne

Autriche

Belgique

Chypre

Espagne

Estonie

Finlande

France

Grèce

Irlande

Italie

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Pays-Bas

Portugal

Slovaquie

Slovénie

L'Union européenne UE

Donc l'Union se compose de vingt-huit pays, les dix-neuf pays de la zone € et

Bulgarie

Hongrie

Roumanie

Croatie

Pologne

Royaume-Uni

Danemark

République tchèque

Suède

Et ce n'est pas fini 😊

Le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme (47 pays).

Ce sont tous les pays déjà cités et dix-neuf autres pays. On y retrouve notamment la Turquie, la Russie ou la Suisse.

L'espace Schengen

Les 26 États membres de l'espace Schengen sont :

22 des 28 Etats membres de l'Union européenne :

Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Suède, Finlande, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Danemark, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie, Slovaquie et Malte ;

4 Etats associés : Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein.

L'espace Schengen

L'espace Schengen repose sur les Accords de Schengen. Ces accords autorisent la libre circulation des personnes et harmonisent les contrôles des voyageurs au sein de l'espace constitué par ces Etats. Inclus dans le traité d'Amsterdam en 1997, l'acquis de Schengen fait aujourd'hui partie intégrante du droit communautaire.

Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés

La Convention de Genève

La Convention définit les modalités selon lesquelles un État doit accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande, ainsi que les droits et les devoirs de ces personnes.

Eurostat



Définition :

Eurostat est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire.

Eurostat



Rôle :

Eurostat a pour rôle de produire les statistiques officielles de l'Union européenne, principalement en collectant, harmonisant et agrégeant les données publiées par les instituts nationaux de statistiques des pays membres de l'Union européenne, des pays candidats à l'adhésion et des pays de l'Association européenne de libre-échange.

Eurostat



Base de travail :

Tous les ans, **Eurostat** communique les statistiques en matière de réfugié sous le titre:

Demandes d'asile dans les États membres de l'UE

La dernière publication date du 16 mars 2017.
Elle concerne l'année 2016.

Combien ?

1.204.300 demandeurs d'asile ont introduit une demande de protection internationale dans les États membres de l'UE

En 2015 : 1.257.000

En 2014 : 1.562.000

Pays d'origine

Les **Syriens** (334.800 ou 28%), les **Afghans** (183.000 ou 15%) et les **Irakiens** (127.000 ou 11%) représentent plus de la moitié de l'ensemble des demandeurs.

Pays de destination

Avec 722.265 demandes, **l'Allemagne** est le principal pays d'accueil loin devant tous les autres pays. C'est 60% de la part du total de l'UE.

L'Italie avec 121.185 demandes soit 10,1% de la part du total de l'UE.

la **France** avec 75.990 demandes soit 6,3% de la part du total de l'UE.

L'Italie et la **France** suivent l'Allemagne.

Et en Belgique ?

La **Belgique** a enregistré 14.250 demandes en 2016 contre 38.990 en 2015, soit une baisse de 63%...

Elle participe à concurrence de 1,3% de la part du total de l'UE.

Par comparaison, les **Pays-Bas** ont enregistré 19.285 demandes soit 1,6% de la part du total de l'UE.

Rapport demandeurs/habitants

On entend régulièrement dire que l'UE est envahie par les étrangers. **Qu'en est-il exactement ?**

Eurostat est très précis sur le sujet. Un calcul statistique montre le nombre de demandeurs par rapport au nombre d'habitants.

Prenons les trois pays qui accueillent le plus de demandeurs...

Rapport demandeurs/habitants

Pour 1 Million d'habitants :

L'Allemagne accueille 8.789 demandeurs ;

L'Italie accueille 1.998 demandeurs ;

La **France** accueille 1.138 demandeurs.

Peut-on dire que ces pays sont envahis ?

Rapport demandeurs/habitants

Avec 1.260 demandeurs par million d'habitants, La **Belgique** n'est pas prête d'être envahie et les **Pays-Bas** avec un ratio de 1.136/1.000.000 non plus.

Concrètement, chez nous...

Liège : 200.000 habitants soit 252 demandeurs

Verviers : 56.000 habitants soit 63 demandeurs

Trooz : 8.000 habitants soit 11 demandeurs

Un cas particulier : le Royaume-Uni

Avec 38.290 demandeurs pour 2016, le Royaume-Uni prend 3,2% de la part du total de l'UE.

Ce qui représente un ratio de 586 demandeurs par million d'habitants.

L'évolution en UE

1.204.280 demandeurs d'asile en 2016 contre 1.257.030 en 2015
représente une baisse de 4%.

Toutefois, on doit noter que le ratio est de 2.360 demandes par
Million d'habitants...

La population de l'UE s'élève à 510.000.000.

Nos coordonnées :

www.cas-seniors.be

info@cas-seniors.be

0494/40.68.20

Quai Arthur Rimbaud 20

6000 CHARLEROI

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Nos coordonnées :

www.cas-seniors.be

info@cas-seniors.be

0494/40.68.20

Quai Arthur Rimbaud 20

6000 CHARLEROI